

### En Languedoc-Roussillon, le manque d'emploi pèse sur la production de richesse par habitant

Roger RABIER - INSEE

L'activité de production du Languedoc-Roussillon, mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB), a bien résisté à la crise en 2009 et 2010, comme celle des autres économies du sud de la France à forte dominante présenteielle. Des créations d'emploi dans le secteur tertiaire et une productivité de l'emploi relativement bonne ont favorisé ce résultat. Toutefois, le chômage a continué sa progression. La faible proportion de personnes en emploi au sein de la population en âge de travailler a généré un faible PIB par habitant. Le revenu disponible moyen des habitants du Languedoc-Roussillon figure encore parmi les plus bas de France, même si la redistribution atténue les écarts avec les autres régions.

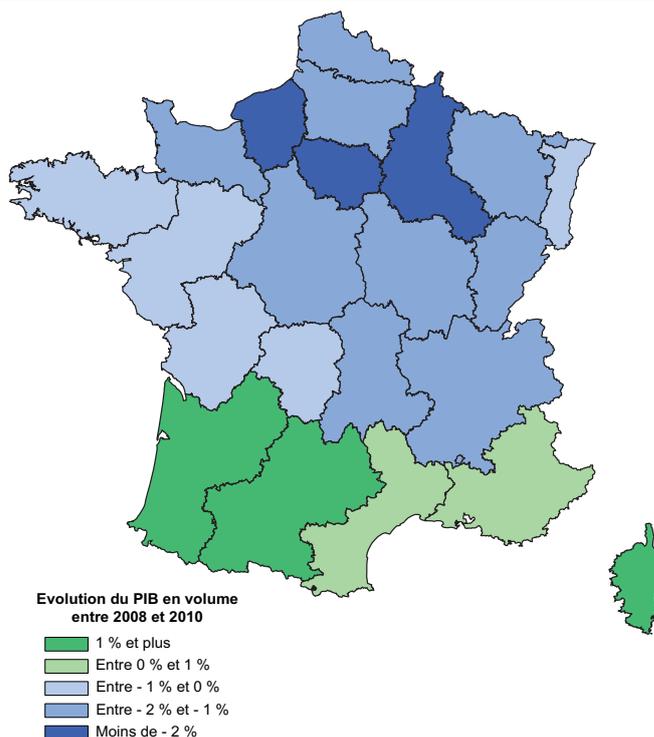
Le Produit Intérieur Brut (PIB) est le principal agrégat mesurant l'activité économique d'un pays ou d'un territoire, et donc sa création de richesse. Il peut être estimé de trois façons : par la production, par la demande ou par les revenus (cf. définitions). Pour les régions, l'approche par la production est privilégiée : le PIB est calculé à partir de la différence entre la production des entreprises et leur consommation des biens et services lors du processus de production. Ce solde est appelé la valeur ajoutée réalisée par les entreprises et reflète la richesse dégagée par le système productif<sup>(1)</sup>. Il permet des comparaisons internationales ou interrégionales, même s'il présente des limites (cf. encadré 1 : Les limites des PIB nationaux et régionaux).

Avec un PIB de 62,6 milliards d'euros en 2010, le Languedoc-Roussillon se situe au 10<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines en termes de création de richesse. La région réalise 3,3 % du PIB de la France métropolitaine, soit près de dix fois moins que l'Île-de-France (30,2 %), mais huit fois plus que la Corse (0,4 %). Les secteurs du tertiaire non marchand, comme par exemple l'administration et l'agriculture pèsent plus en proportion dans la valeur ajoutée régionale qu'au niveau national. A l'inverse, les secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand contribuent moins au PIB.

Ces spécificités sont le reflet d'une économie assez fortement administrée. En 2009, le Languedoc-Roussillon comptait 191 155 fonctionnaires d'État, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière, soit 66 fonctionnaires pour 1 000 habitants. La moyenne des régions de province est de 65 fonctionnaires pour 1 000 habitants, et de 68 pour la France métropolitaine. L'économie du Languedoc-Roussillon est également plus présenteielle, c'est-à-dire la production locale vise surtout à satisfaire les besoins de la population présente à un moment donné. En effet, en 2010, la part de l'emploi présenteiel (cf. définitions) dans la région s'élève à 76,2 % des emplois contre 67,1 % au niveau national (« Grand Sud-Est : l'économie présenteielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme », La lettre analyses n°131, septembre 2010).

(1) Dans la comptabilité nationale, la valeur ajoutée est mesurée au prix de base, c'est-à-dire à un prix qui exclut les impôts sur les produits et inclut les subventions sur les produits.

Carte 1 - Evolution des PIB régionaux en volume entre 2008 et 2010



Source : Insee - Comptes régionaux base 2005, données semi-définitives 2009 et provisoires 2010 - © IGN-Insee 2013

### Depuis la crise, une évolution du PIB moins défavorable dans le sud de la France

Le PIB a augmenté de + 1,4 % en 2010 en volume, en neutralisant les effets de l'inflation (prix constants). Cette progression place le Languedoc-Roussillon dans la moyenne nationale des régions métropolitaines qui se situe à + 1,5 %. En 2009, le PIB de la région avait connu la troisième plus faible diminution en volume, - 0,4 % alors que la baisse était de - 2,7 % pour l'ensemble des régions. Cette année-là,

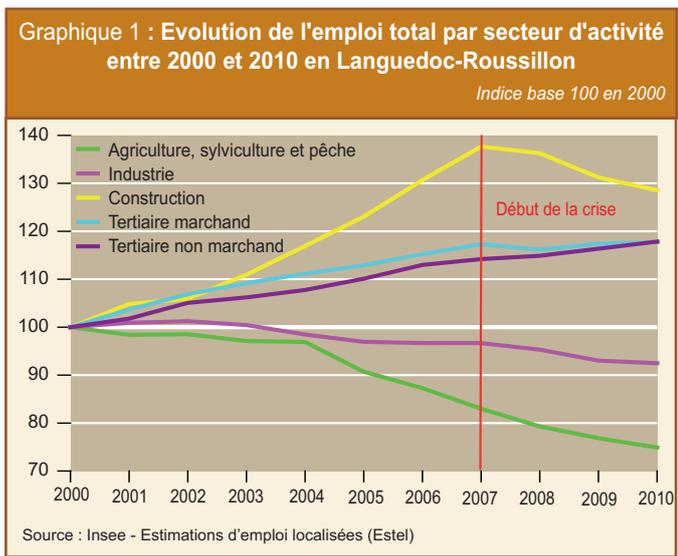
**Avertissement :** les produits intérieurs bruts présentés dans cette étude sont issus de la campagne 2008 définitive, 2009 semi-définitive et 2010 provisoire des comptes régionaux annuels. Ils ne prennent pas en compte les révisions nationales des comptes nationaux publiés le 15 mai 2012 et les résultats régionaux provisoires de l'année 2010 peuvent être fortement révisés.

seules la Corse et l'Aquitaine avaient encore bénéficié d'une création de richesse avec une augmentation de leur PIB de + 2,8 % pour la Corse et + 0,1 % pour l'Aquitaine. Entre fin 2008 et fin 2010, la progression du PIB est de + 0,9 % en Languedoc-Roussillon, plaçant la région au 4<sup>ème</sup> rang national derrière la Corse, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur. Entre ces deux dates, les PIB des régions du sud de la France ont progressé alors que ceux des autres régions ont chuté (carte 1).

### L'essor démographique s'accompagne d'une bonne évolution de l'emploi

Les cinq régions du sud, seules régions métropolitaines à avoir connu une croissance de leur PIB entre 2008 et 2010, sont également celles qui ont bénéficié de la plus forte augmentation de population et d'emploi total. Économies fortement présentes, elles ont moins subi la crise que les régions plus industrielles. Elles ont créé des emplois en lien avec les besoins de leurs habitants ou de leurs touristes. Entre 2006 et 2010, l'emploi dans la sphère productive a chuté de - 4,1 % dans la région alors qu'il a augmenté de + 8,3 % dans la sphère présentielle. Au niveau national, ces évolutions s'élèvent respectivement à - 6,8 % et + 7,1 %.

L'évolution du PIB plus favorable dans les régions du sud de la France reflète le lien entre la croissance démographique, la création nette d'emploi et la croissance économique. Généralement, en France, l'essor démographique va de pair avec une création nette d'emploi et, pour un niveau d'évolution de population donné, la progression de l'emploi est plus forte lorsque la croissance du PIB est importante (cf. encadré 2 : les relations entre croissance économique, croissance démographique et création nette d'emploi). C'est ainsi qu'en 2009 et 2010, le Languedoc-Roussillon a connu la deuxième plus forte croissance démographique, avec + 1,9 %, la quatrième plus forte progression de l'emploi avec + 0,6 % et la quatrième croissance économique, avec + 0,9 % du PIB en volume. Les gains en emplois engendrent une modification de la structure de l'appareil productif régional au profit du secteur tertiaire. En effet, si la région a gagné + 5 900 emplois entre fin 2008 et fin 2010, soit + 0,6 % en deux ans, les effectifs des secteurs tertiaires marchand et non marchand ont augmenté respectivement de + 5 900 et + 8 650 emplois alors que ceux de la construction ont chuté de - 4 350, ceux de l'industrie de - 2 300. L'agriculture, la sylviculture et la pêche ont perdu - 2 000 emplois sur cette même période (graphique 1).



### Encadré 1 : Les limites des PIB nationaux et régionaux

Le PIB est l'indicateur économique qui est considéré comme le plus représentatif de la richesse monétaire dégagée par un appareil productif national (ou régional). Cependant, comme tout indicateur statistique, il présente des avantages et des inconvénients. Ces dernières années, l'usage du Produit Intérieur Brut (PIB) comme indicateur global de progrès économique et social a été remis en cause. Une commission internationale présidée par J. Stiglitz a pointé certaines de ses limites : le PIB actuel constitue une mesure quantitative de la production richesse d'un pays ; cette mesure n'intègre pas d'indicateurs de développement social, elle ne prend pas non plus en compte la question de la soutenabilité de la croissance économique notamment en termes écologiques du fait des externalités négatives de la production (nuisances sonores, pollution atmosphérique, occupation d'espace...), ni la production réalisée en dehors du marché des biens et services (par exemples, les travaux domestiques, d'éducation des enfants...).

De plus, le PIB régional, utilisé comme indicateur de richesse à l'échelle européenne par Eurostat, fait l'objet de critiques spécifiques dans son mode de calcul, car il ne mesure pas les effets de redistribution de la richesse d'une région à l'autre (par le biais tant de la redistribution publique que par la mobilité des personnes et des revenus). Il est construit en répartissant le PIB national entre régions au prorata des valeurs ajoutées régionales. Ces dernières sont calculées à partir de valeurs ajoutées nationales par branche que l'on ventile ensuite régionalement à travers une clé de répartition : la masse salariale, connue à partir de la source CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif), qui permet de localiser l'appareil productif à travers des effectifs et des rémunérations. L'activité produite dans une région peut être réalisée par des personnes habitant cette région ou dans un autre. Ce phénomène peut biaiser la perception de la richesse dégagée puisqu'elle sera produite sur un territoire et utilisée dans un autre. C'est particulièrement le cas dans les régions frontalières, ou de celles proches d'un important pôle d'activité qui attire à lui les travailleurs des régions voisines. En Languedoc-Roussillon, 43 100 languedociens travaillent dans une autre région métropolitaine et 21 500 personnes occupent un emploi en Languedoc-Roussillon et résident dans une autre région métropolitaine.

La création nette d'emploi concerne surtout les emplois dans le secteur non marchand (administrations, associations...) parmi lesquels figurent notamment les emplois publics. Entre fin 2008 et fin 2010, + 5 000 emplois salariés supplémentaires de la région sont dans le secteur non marchand. Le secteur marchand a, quant à lui, gagné + 1 600 salariés dans la région et a perdu - 700 emplois non salariés. Les destructions d'emploi liées à la crise ont été massives d'avril 2008 à fin 2008, et sont donc antérieures à la période analysée.

La progression de l'emploi n'a cependant pas suffi à endiguer la progression du chômage et de la pauvreté. En effet, entre fin 2008 et fin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (cf. définitions) a augmenté de + 36 200 personnes en Languedoc-Roussillon, soit une progression de + 22 %, contre + 24 % au niveau national. La crise s'accompagne aussi d'une forte progression du chômage de

longue durée. En Languedoc-Roussillon, à la fin de l'année 2008, 29 % des demandeurs d'emploi étaient inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi. Deux ans plus tard, cette proportion atteint 32 % des demandeurs d'emploi. Le nombre de chômeurs de longue durée a ainsi augmenté de + 16 200 personnes entre ces deux dates.

La progression de l'emploi, même si elle s'est accompagnée d'une augmentation du chômage, a contribué à générer une création de richesse supplémentaire.

### Une productivité de l'emploi dans la moyenne

Rapporter la création de richesse produite au nombre d'emplois (PIB par emploi) permet de mesurer l'apport moyen de chaque emploi à la richesse d'un territoire et de neutraliser ainsi les effets de taille du territoire : c'est la productivité apparente de l'emploi. En Languedoc-Roussillon, le PIB par emploi atteint 65 660 euros en 2010, une valeur supérieure de + 0,3 % à la moyenne des régions de province mais inférieure de - 9,2 % à la moyenne métropolitaine. Cet indicateur place la région en neuvième position, derrière l'Aquitaine et devant la Picardie. La valeur ajoutée par emploi est différente selon les secteurs d'activité. Par exemple, en Languedoc-Roussillon, elle est de plus de 70 000 euros par emploi pour le tertiaire marchand et de 45 000 euros dans l'agriculture. C'est pourquoi, la répartition des emplois par secteur d'activité joue un rôle déterminant sur le PIB par emploi (effet de structure). La structure des emplois a un effet défavorable sur le PIB par emploi dans la région, cette dernière étant plutôt spécialisée dans des secteurs d'activité à faible productivité comme l'agriculture, le tertiaire non marchand et la construction (tableau 1). Toutefois, pour un même secteur, la productivité apparente de l'emploi, n'est pas égale dans toutes les régions. Les entreprises de la région sont légèrement plus productives qu'en moyenne dans les régions de

**Tableau 1 : Répartition de l'emploi et productivité apparente du travail en 2010 par secteur d'activité** Unités : euros et %

Secteur d'activité	Productivité apparente du travail			Part de l'emploi du secteur	
	Languedoc-Roussillon (en €)	Province (en €)	Rang du Languedoc-Roussillon parmi la province	Languedoc-Roussillon (%)	Province (%)
Agriculture	45 000	45 700	9	3,6	3,1
Industrie	62 100	59 500	6	8,0	14,5
Construction	52 400	55 800	16	7,6	7,0
Tertiaire marchand	70 700	69 800	8	44,9	43,3
Tertiaire non marchand	46 500	45 700	6	36,0	32,0
Pib/emploi	65 660	65 470	8		

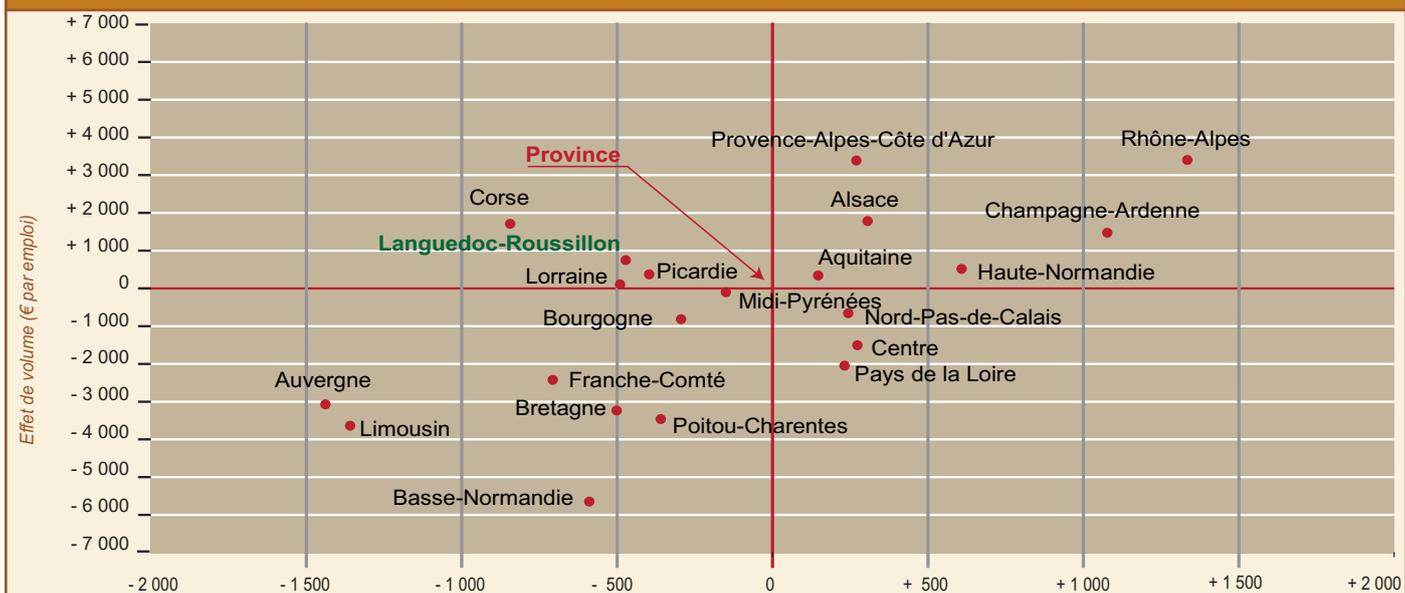
Nota Bene : Le PIB emploi n'est pas égal à la somme des valeurs ajoutées des secteurs puisqu'il faut lui ajouter les impôts sur les produits et lui retrancher les subventions sur les produits (cf. définitions)  
 Source : Insee - Estimations d'emploi localisées (Estel)  
 Comptes régionaux base 2005, données provisoires 2010

province, notamment dans l'industrie et le tertiaire non marchand, alors qu'elles le sont moins dans la construction, c'est l'effet de volume (graphique 2).

Le bon classement du Languedoc-Roussillon pour la productivité apparente de l'emploi dans le tertiaire non marchand peut résulter, en partie, d'un âge moyen plus élevé des fonctionnaires dans la région : 42,1 ans contre 41,6 ans au niveau national. Ceci contribue à un niveau de rémunération plus élevé dans la fonction publique (cf. définition de la valeur ajoutée des administrations).

Par ailleurs, le secteur de l'énergie contribue pour un quart à la valeur ajoutée de l'industrie en Languedoc-Roussillon contre 13 % pour la France (hors Île-de-France). Ce sous-secteur, à forte productivité apparente du travail, 76 240 euros dans la région en 2009, explique les bonnes performances de l'industrie languedocienne en termes de création de richesse par emploi. Si la région avait la même

Graphique 2 : Effets structurels et de volume sur le PIB par emploi, par région en 2010



Source : Insee - Comptes régionaux base 2005, données provisoires 2010

**Lecture :** L'effet structurel reflète la différence entre le PIB par emploi mesuré et le PIB par emploi recalculé en appliquant à la région la répartition sectorielle des emplois pour l'ensemble de la Province. L'effet de volume reflète la différence entre le PIB par emploi mesuré et le PIB par emploi recalculé en appliquant à la région la productivité apparente de l'emploi pour l'ensemble de la Province. En Languedoc-Roussillon, l'emploi se concentre plutôt dans des secteurs à faible productivité (effet structurel négatif) et la productivité apparente du travail est plus élevée que la moyenne de la province (effet de volume positif).

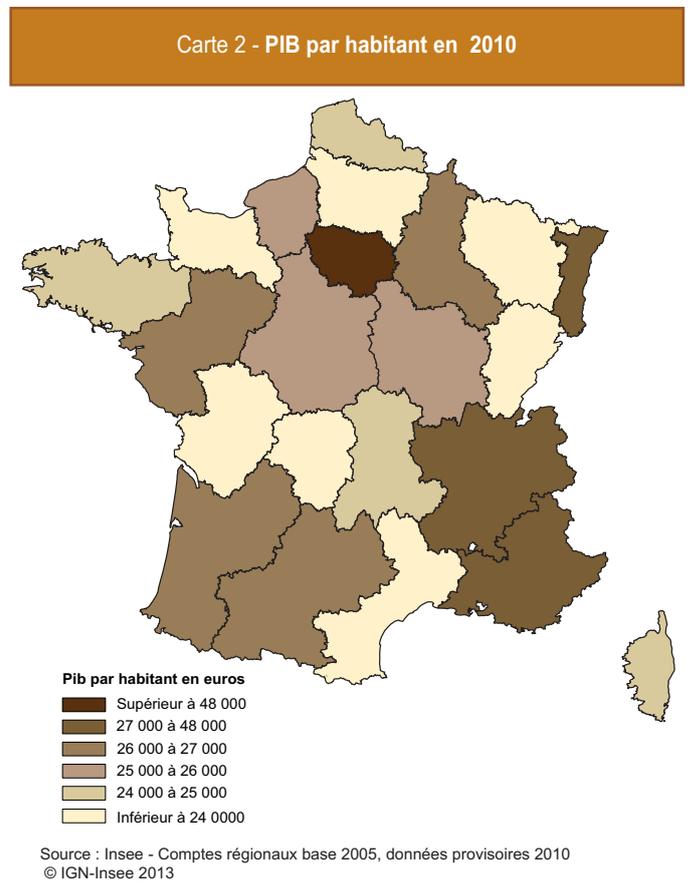
répartition d'emploi selon les secteurs d'activité que l'ensemble des autres régions, hors Île-de-France, il y aurait alors plus d'emplois industriels et dans des secteurs à plus haute valeur ajoutée, et le PIB par emploi serait supérieur de + 0,9 % à son niveau actuel (effet structurel). En revanche, si elle présentait la même productivité apparente du travail <sup>(2)</sup> (effet de volume), alors son PIB par emploi serait inférieur de - 1 %.

(2) La productivité apparente du travail est ici mesurée comme le rapport entre la valeur ajoutée et l'emploi.

### Un PIB par habitant en Languedoc-Roussillon parmi les plus faibles de France

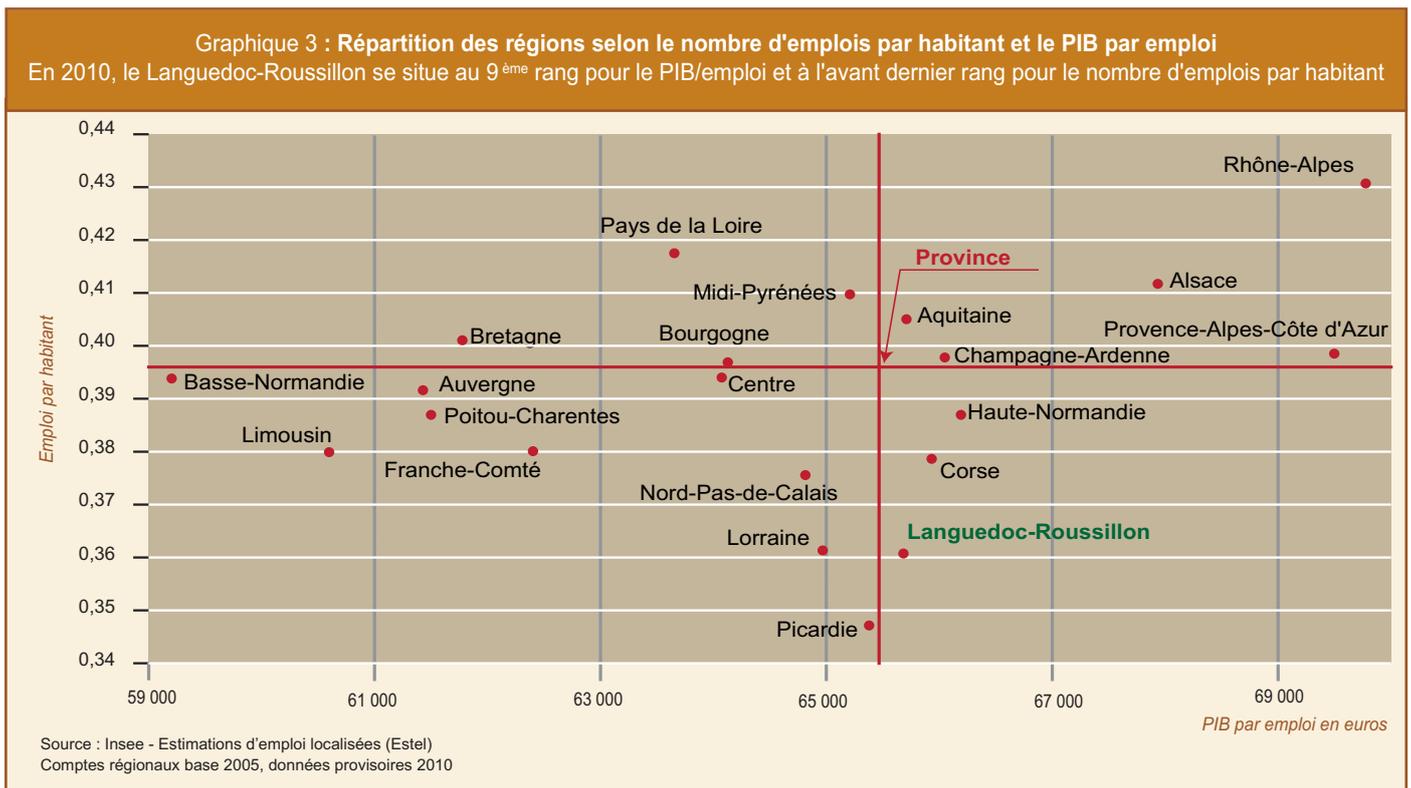
Autre indicateur de création de richesse relative, le PIB par habitant permet de mesurer la création de richesse rapportée à la population. Il ne s'agit pas d'un niveau de vie mais d'une richesse dégagée sur le territoire en partie au profit des acteurs économiques, entreprises et ménages notamment. En 2010, le PIB du Languedoc-Roussillon atteint 23 670 euros par habitant, une valeur inférieure de - 8,7 % à la moyenne de la France de province et de - 21,5 % à la moyenne nationale. La région ne figure qu'en dix-huitième position, loin derrière l'Île-de-France (48 380 euros), Rhône-Alpes (30 055 euros), l'Alsace (27 990 euros) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (27 720 euros) (carte 2). Depuis 2008, si le PIB a connu une croissance en volume dans la région, le PIB par habitant quant-à lui demeure sensiblement au même niveau.

Dans la région, le PIB par habitant est donc relativement faible, même si le PIB par emploi se situe dans la moyenne. Ce décalage s'explique notamment par le faible nombre d'emplois par habitant dans la région. En effet, le PIB par habitant peut se décomposer comme le produit du PIB par emploi et de la densité d'emploi (nombre d'emplois sur nombre d'habitants). Si le PIB par emploi de la région figure parmi la moyenne des régions, sa densité d'emploi est en revanche très faible. Avec 361 emplois pour 1 000 habitants, la région est à l'avant-dernier rang des régions métropoli-

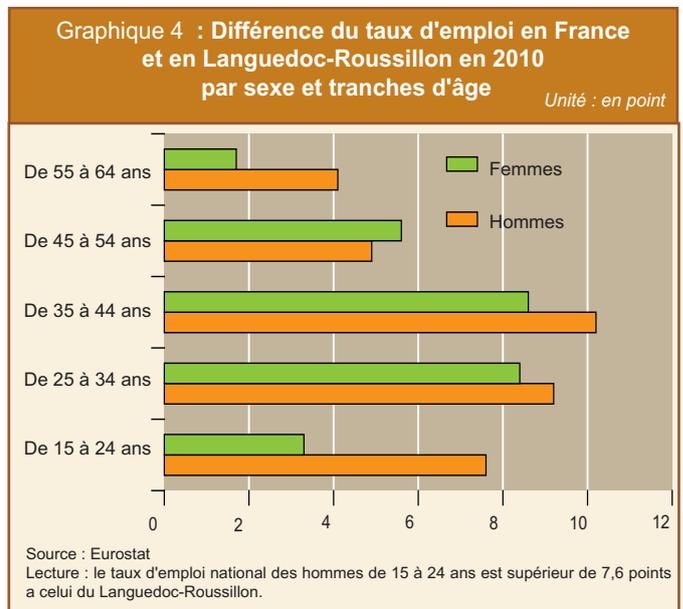


taines pour la densité d'emploi, derrière la Lorraine et devant la Picardie (graphique 3).

Cette faible densité d'emploi résulte elle-même de deux effets : un faible taux d'emploi (proportion de la population en emploi au sein de la population des 15 à 64 ans, dite en âge de travailler), et une moindre part de la population en âge de travailler parmi l'ensemble des habitants. En effet, la densité d'emploi peut se rapprocher du produit du taux d'emploi (cf. définitions) et de la part de la population en âge de travailler.



En Languedoc-Roussillon, la faiblesse du nombre d'emplois par habitant s'explique en grande partie par le faible niveau de taux d'emploi de la région. En Languedoc-Roussillon, en 2010, 56 % des habitants âgés de 15 à 64 ans sont en emploi, contre 63,5 % au niveau national selon Eurostat (*tableau 2*). Quels que soient l'âge et le sexe, le taux d'emploi en Languedoc-Roussillon est inférieur au niveau national. Les taux d'emploi sont particulièrement faibles en France et en Languedoc-Roussillon pour les jeunes et les plus âgés, mais les écarts, sont plus marqués pour les 25 à 45 ans et pour les hommes au détriment de la région (*graphique 4*). Par ailleurs, la région se situe également dans le tiers des régions européennes à plus faible taux d'emploi (*carte 3*). Ces écarts illustrent une pénurie d'emploi en Languedoc-Roussillon.

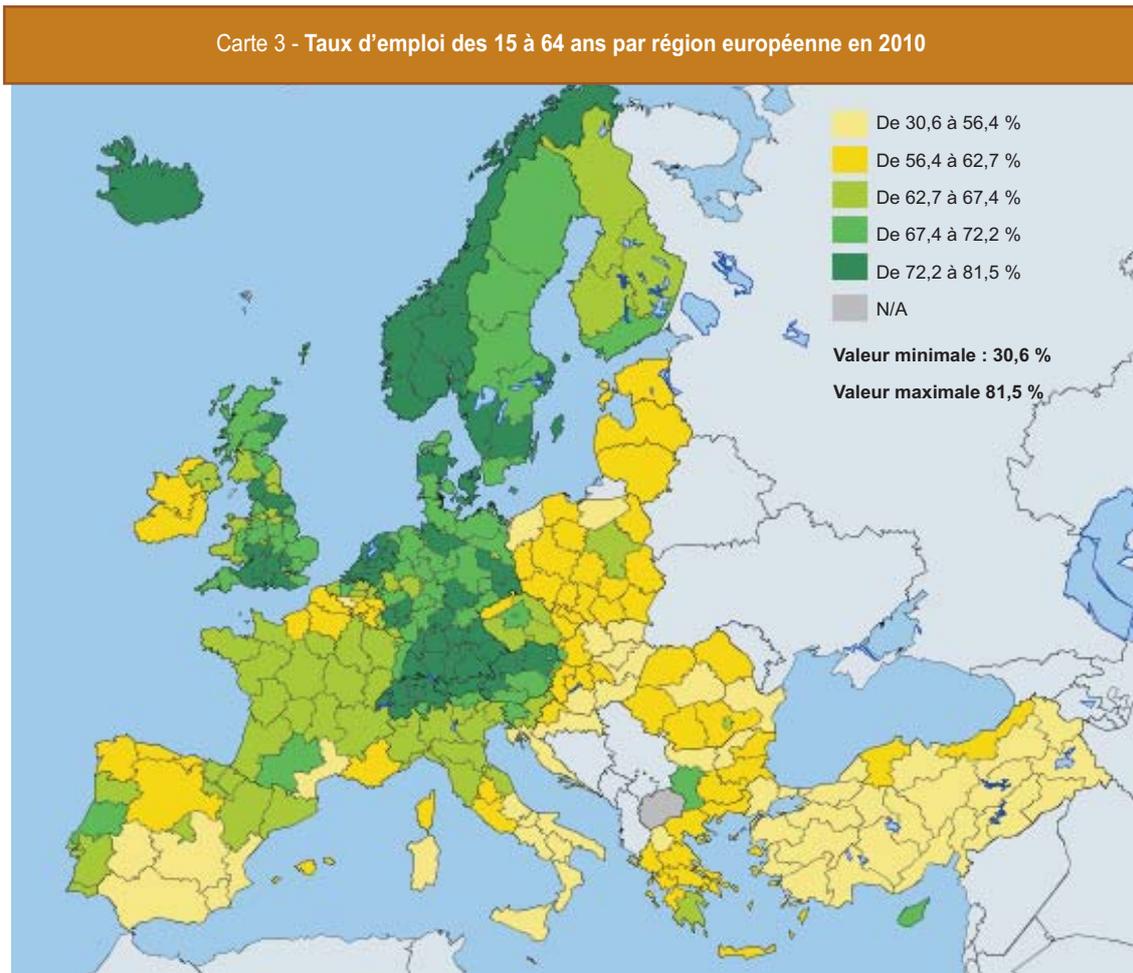


**Tableau 2 : Décomposition du PIB par habitant en 2010**  
Unités : euros, nombre et %

	PIB par habitant (en euros)	PIB par emploi (en euros)	Nombre d'emploi par personne en âge de travailler	Part de la population en âge de travailler dans la population (%)
Languedoc-Roussillon	23 670	65 656	0,57	63,0
France de province	25 913	65 467	0,62	63,7
France métropolitaine	30 135	72 308	0,65	64,3

Sources : Insee - Comptes régionaux base 2005, données provisoires 2010 - Eurostat  
Lecture : Le PIB par habitant est égal au produit du PIB par emploi, du nombre d'emplois par personne âgée de 15-64 ans et de la part de la population en âge de travailler.

En Languedoc-Roussillon, en plus d'un taux d'emploi des 15 à 64 ans plus faible, la part de la population en âge de travailler est aussi légèrement inférieure à la moyenne nationale, hors Île-de-France, 63,0 % contre 63,7 %, du fait de la surreprésentation des 65 ans et plus. Ceci contribue également au faible niveau du PIB par habitant de la région. Si le PIB régional a bien résisté à la crise, la situation économique du Languedoc-Roussillon demeure néanmoins fragile



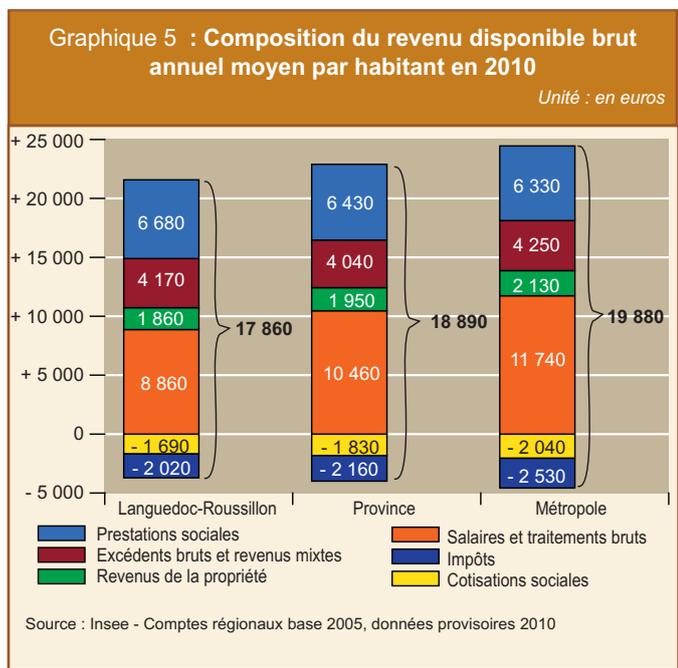
Note de lecture : Le **taux d'emploi régional (niveau NUTS 2) de la population d'âge 15 à 64** représente les personnes ayant un emploi d'âge 15 à 64 en pourcentage de la population du même âge. L'indicateur est basé sur l'enquête UE sur les forces de travail. L'enquête couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés et exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, hospices et hôpitaux. **Les personnes en emploi** sont celles de 15 à 64 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail en vue d'une rémunération, d'un bénéfice ou d'un gain familial, ne serait-ce que durant une heure, ou qui n'étaient pas au travail mais qui avaient un emploi ou une activité dont ils étaient momentanément absents.

avec un PIB par habitant toujours parmi les plus faibles des régions de métropole. Au-delà de l'approche par la création de richesse que propose le PIB, l'analyse des ressources disponibles par habitant permet une approche complémentaire de la situation économique de la région. En effet, les revenus des habitants ne découlent pas uniquement des revenus issus de l'activité économique. Les retraites, pensions, prestations sociales mais aussi les revenus immobiliers viennent également structurer le revenu des ménages.

Le Revenu Disponible Brut (RDB) mesure ainsi l'ensemble des ressources disponibles pour la population d'une région, déduction faite des impôts et cotisations sociales. Cet indicateur prend en compte les revenus du travail (salaires et excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles), et les autres ressources comme les revenus fonciers, ou les retraites, les allocations de chômage, les prestations sociales. Il intègre ainsi les transferts. Selon les régions, ces derniers peuvent être d'importance variable et susceptibles d'atténuer des disparités territoriales.

### Le revenu disponible par habitant en retrait dans la région

En 2009, le Revenu Disponible Brut du Languedoc-Roussillon, c'est-à-dire la somme des revenus des ménages, y compris les prestations et après le paiement des impôts, s'élève à 46,9 milliards d'euros, soit près de 3,8 % du total des revenus de France métropolitaine. Le RDB par habitant reste en deçà de ce qui est observé dans les autres régions de province : avec 17 860 euros par habitant, il est de - 5,5 % inférieur à la moyenne des régions de province et de - 10,1 % inférieur au niveau national (*graphique 5*).



### Les faibles taux d'emploi se traduisent par un faible niveau des revenus d'activité par habitant

En Languedoc-Roussillon, le moindre accès à l'emploi engendre une masse des salaires et traitements bruts par habitant plus faible qu'en moyenne sur l'ensemble des régions. Principal composant du Revenu Disponible Brut, la masse salariale est de 8 850 euros par habitant en moyenne en Languedoc-Roussillon contre 10 450 euros en province. Ceci induit également un moindre niveau de cotisations sociales et d'impôts. En revanche, l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels, c'est-à-dire le profit dégagé par ces entreprises, rapporté à la population, est supérieur à la moyenne des régions hors Île-de-France. Ceci illustre l'importance du tissu des micro-entreprises dans la région. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la moitié des établissements du Languedoc-Roussillon sont des personnes physiques contre 45 % au niveau national.

### La région bénéficie de la redistribution par les prestations sociales

Les prestations sociales, autre composante du Revenu Disponible Brut, visent à redistribuer une partie de la richesse créée vers les retraités, les chômeurs, les invalides, les familles qui ont au moins deux enfants, les familles monoparentales, etc. Les transferts sociaux rapportés au nombre d'habitants sont supérieurs en Languedoc-Roussillon à ceux mesurés sur l'ensemble de la France de province : 6 680 euros contre 6 430 euros par habitant et par an en moyenne. Cet indicateur témoigne d'une part plus élevée des retraités, mais aussi des difficultés sociales de la région. La population des 60 ans ou plus représente 26 % des habitants du Languedoc-Roussillon contre une moyenne de 24 % pour les régions, hors Île-de-France. Le Languedoc-Roussillon est aussi plus touché par la précarité. Le taux de pauvreté de la région, proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, figure parmi les plus élevés des régions métropolitaines : en 2010, il atteint près de 20 % de la population des ménages dans la région contre 14 % en France métropolitaine. Seules les régions Corse et Nord-Pas-de-Calais ont un taux de pauvreté de même ordre.

## Encadré 2 : Les relations entre croissance économique, croissance démographique et création nette d'emploi

La production de richesse nécessite des moyens de production comme le travail et le capital. Une augmentation de la production, croissance économique mesurée par le PIB, pourrait se concrétiser par une augmentation du travail. Or, si la décennie des années 1990 a été caractérisée par une croissance économique accompagnée d'une forte création d'emploi, la décennie 2000 affiche une croissance moins créatrice d'emploi en raison du niveau élevé des gains de productivité (Insee, données sociales 2006).

Ainsi, le lien entre la croissance économique et l'emploi varie dans le temps et selon les contextes économiques. Par exemple, l'accélération de la croissance économique (i.e. le rythme de son augmentation du PIB s'amplifie) a un effet de croissance de l'emploi. En revanche, une croissance du PIB peut s'accompagner d'une destruction nette d'emploi si, par exemple les gains de productivité (accroissement de quantité produite par unité de production) sont plus forts que l'accroissement du volume produit. A l'inverse, une décroissance économique, baisse du PIB, peut s'accompagner, au moins dans un premier temps, d'une croissance de l'emploi. C'est le cas, par exemple, lorsque des projets initialisés dans une période de bonne conjoncture entrent en phase de réalisation dans une période moins bonne, comme pour la construction de logements quand la vente sur plan a été réalisée en amont.

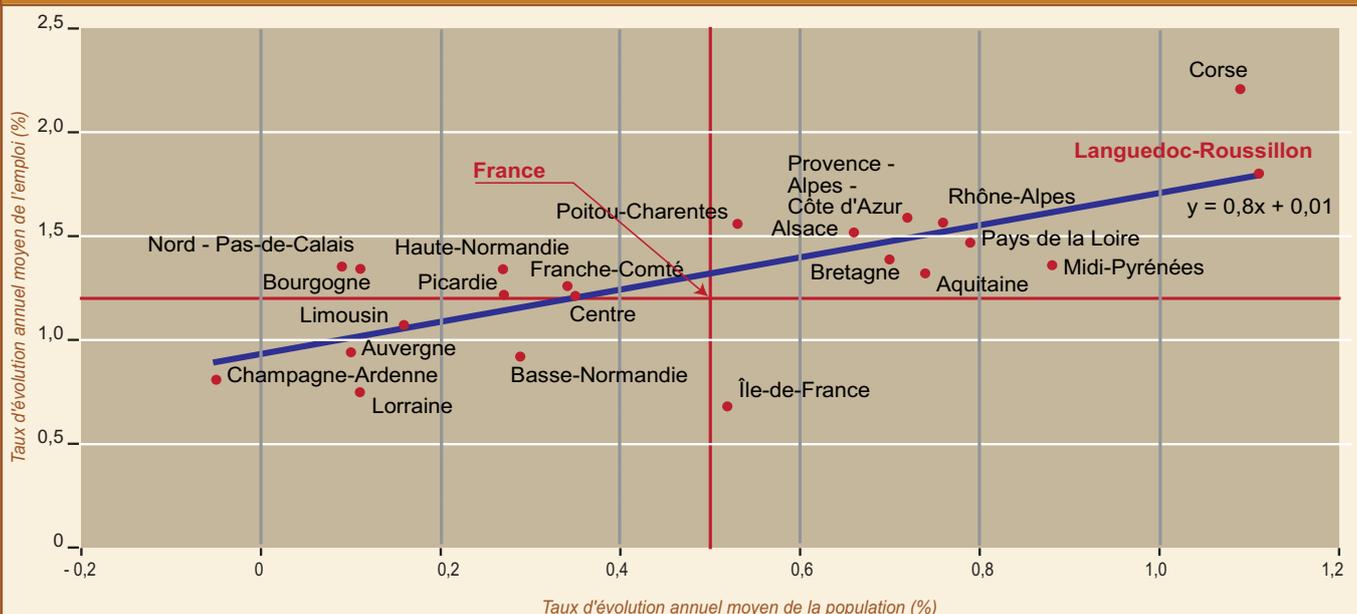
D'une manière générale, la croissance de l'emploi est effective lorsque la croissance économique n'est pas portée uniquement par des gains de productivité. Pour endiguer le chômage, il est nécessaire que la croissance de l'emploi soit au moins égale au solde de nouveaux arrivants moins les départs sur le marché du travail.

Un autre élément intervient dans le jeu croissance économique-emploi : la croissance démographique. En effet, une population résidente consomme des biens et services dont certains sont produits localement (biens alimentaires, de transport, d'énergie, de services domestiques...). Les emplois induits par ces consommations sont définis comme emplois présentsiels, les emplois publics en font partie. Dans la plupart des cas, ces emplois ont un faible niveau de productivité, comme souvent dans le secteur des services. Ils constituent un amortisseur de crise : en effet, par nature, ils sont non délocalisables et doivent répondre aux besoins de la population présente. Par exemple, au cours de la période 1990-2009, le PIB a progressé de + 1,6 % en moyenne par an en volume (c'est-à-dire en neutralisant l'inflation). L'emploi a cru de + 1,2 % sur cette même période. De son côté, la progression démographique s'est élevée à + 0,5 %.

Au niveau régional, la croissance économique dépend largement de la conjoncture nationale. Toutefois, deux facteurs jouent localement sur l'activité économique. D'une part, la structure sectorielle de l'appareil productif influe sur la conjoncture régionale. Par exemple, si le BTP s'effondre et que sa place dans l'économie locale y est plus importante qu'au niveau national, l'effet dépressif sera plus fort localement. D'autre part, l'essor démographique régional apporte un entraînement par l'économie présentsielle.

Au cours de la période 1990-2009, en France métropolitaine, les régions qui ont connu la plus forte croissance démographique sont celles qui ont créé le plus d'emplois (graphique 6). Seule l'Île-de-France fait exception à ce constat. En effet, elle se singularise avec un faible effet d'entraînement de la croissance démographique sur l'emploi.

Graphique 6 : Répartition des régions selon le taux de croissance de la population et le taux d'évolution de l'emploi entre 1999 et 2009



Source : Insee - Comptes régionaux base 2005, données provisoires 2010

Sur la période 1990-2009, le lien entre la croissance démographique et la création nette d'emploi des régions métropolitaines peut être modélisé par une relation linéaire :

$\Delta\text{empm} = 0,8 \Delta\text{popm} + 0,01$ , avec  $\Delta\text{popm}$ , le taux d'évolution annuel moyen de la population et  $\Delta\text{empm}$ , le taux d'évolution annuel moyen de l'emploi.

Cette équation traduit, qu'en moyenne sur la période, un accroissement de + 1 % de la population s'accompagne d'un accroissement de + 1,8 % de l'emploi.

Au-delà de cette moyenne, la création d'emploi est également impactée par la conjoncture locale. Il est alors nécessaire de mesurer l'impact de la croissance démographique sur la création d'emplois selon le contexte économique des régions. Pour ce faire, les régions ont été analysées selon leur croissance démographique, leur croissance d'emploi et ce sur les différentes périodes entre 1990 et 2009.

En cas de forte récession, chute du PIB en volume au moins égale à - 2,5 %, l'emploi baisserait de - 0,7 % en dépit d'une croissance démographique de + 1 %. A l'inverse, il augmenterait de + 1,5 % si le PIB progressait de + 2,5 % (graphique 7).

Selon cette modélisation, l'augmentation de l'emploi serait supérieure à celle de la population en valeur relative (+ 1 %) dès lors que le PIB progresserait de plus de + 1,5 % (point A sur le graphique).

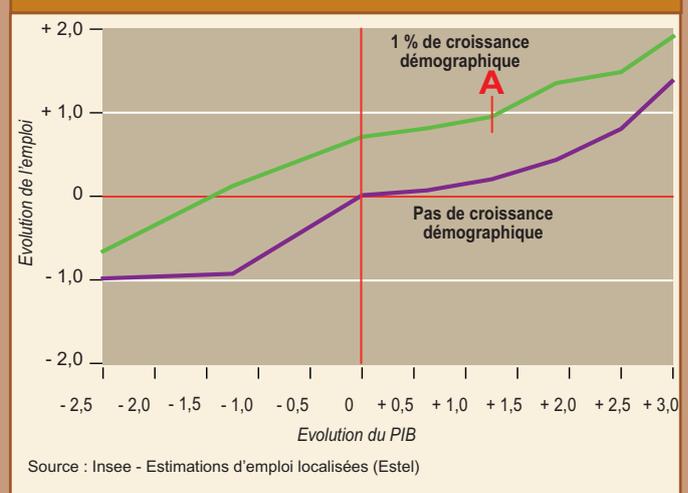
Ce résultat s'approche de la Loi d'Okun qui décrit une relation linéaire entre le taux de croissance et la variation du taux de chômage. Selon cette loi, en France, sur la période 1990-2007 au cours de laquelle la population active a crû de + 0,9 % par an en moyenne, il fallait que la croissance du PIB soit supérieure à + 1,9 % par an pour que le chômage baisse.

En l'absence de croissance démographique, l'emploi chuterait de - 1 % en période de forte récession et augmenterait de + 0,8 % en période de très forte croissance.

Dans un contexte de croissance démographique, la croissance a un contenu en emploi plus élevé. Par ailleurs, il est possible que le PIB en volume diminue alors que la population et l'emploi augmentent (cas du Languedoc-Roussillon en 1993 et en 2009). Une hypothèse est que la croissance démographique génère des emplois, dans des secteurs à faible productivité, pour répondre aux besoins de la population. L'effet de ces créations d'emploi sur le PIB est alors plus faible que celui des destructions d'emploi, qui ont lieu en même temps, dans des secteurs à productivité plus élevée.

Graphique 7 : Effet théorique de la croissance démographique sur l'évolution de l'emploi en fonction de l'évolution du PIB

Unité : %



## Définitions

### ■ Produit Intérieur Brut (PIB)

- Le PIB est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.
- Il est décomposable en trois approches, une approche production qui consiste principalement à sommer les valeurs ajoutées des secteurs de l'économie, une approche par la demande qui consiste à décomposer l'utilisation de cette production (consommation, investissement, variations de stocks, exportations), et enfin une approche par les revenus qui décrit la façon dont les revenus issus de la production sont redistribués entre les facteurs de production (le capital, le travail). C'est la première approche, l'approche production, qui est favorisée pour calculer les PIB régionaux, en rapprochant la valeur ajoutée des masses salariales des établissements implantés sur le territoire.

### ■ Valeur ajoutée des administrations

D'une manière générale, la valeur ajoutée est égale à la différence entre la valeur de la production des biens et services produits, et celle des inputs nécessaires pour réaliser cette production, c'est-à-dire les consommations intermédiaires. Ce solde permet de rémunérer les salariés, de payer les impôts et les dividendes pour les sociétés par action, et d'engager des remboursements.

Pour les administrations, la production est constituée principalement de services dits "non marchands", dans la mesure où ils sont fournis gratuitement ou à un prix inférieur à leur coût de production. En comptabilité nationale il est considéré qu'une administration ne réalise pas de profit, contrairement aux entreprises privées. La valeur totale de la production est mesurée par l'ensemble des coûts de production, à savoir la somme des rémunérations versées, des consommations intermédiaires (loyers, énergie, consommables divers...), de la consommation de capital fixe (en quelque sorte, l'amortissement du capital investi) et de certains impôts sur la production (par exemple, recherche ou gestion propre des ordures ménagères), moins les subventions reçues. De ce fait, la part du secteur des administrations publiques parmi les secteurs de l'économie est un paramètre important. De par son mode d'enregistrement, ce secteur est un des moins productif, ce qui tire mécaniquement le PIB par emploi à la baisse. De plus, les emplois de fonctionnaires sont relativement protégés des aléas de la conjoncture.

### ■ Emploi présentiel

Un emploi est dit présentiel s'il est dans une activité présente, c'est-à-dire activité mise en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. L'emploi présentiel est lié à la population présente sur un territoire.

### ■ Demandeur d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé et en contrat de transition professionnelle, sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple bénéficiaires de contrats aidés).

### ■ Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans).

Pour une zone géographique, le taux d'emploi des habitants est différent du rapport entre le nombre d'emploi de la zone et la population en âge de travailler : celle-ci pouvant travailler en dehors de la zone et les emplois pouvant être occupés par des non-résidents.

### ■ Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté monétaire est défini comme la proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport au niveau de vie médian : il s'agit donc d'une notion relative. C'est le seuil à 60 % du niveau de vie médian qui est privilégié en Europe et en France. Il correspond à un niveau de vie inférieur à 954 euros par mois en 2009. Pour l'ensemble de la population, le taux de pauvreté ainsi calculé atteint 13,5 % en 2009. 8,2 millions de personnes vivent en dessous de ce seuil en 2009 en France, dont la moitié vivent avec moins de 773 euros par mois. Le taux de pauvreté à 60 % de la médiane a augmenté de 0,5 point entre 2008 et 2009, pour revenir à un taux voisin de celui de 2007.

## Pour en savoir plus

- « Les produits intérieurs bruts régionaux en 2003 : Forte concentration spatiale et dynamismes contrastés », *Insee Première n°1055, décembre 2005*
- « De la richesse du territoire aux ressources des habitants », *Insee Nord Pas de Calais, Pages de Profils n°13, décembre 2005*
- « Rhône-Alpes : une région riche et industrielle que la crise n'a pas épargnée », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses, n°161, janvier 2012*
- « Le PIB en Champagne-Ardenne : Lente reprise de la croissance en 2010 », *Insee Champagne-Ardenne, Insee flash n°161, octobre 2012*
- « L'année économique et sociale 2011 en Languedoc-Roussillon », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°4, mai 2012*
- « Reprise ou sortie de crise ? », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°4, juillet 2011*
- « En Languedoc-Roussillon, la construction et l'intérim subissent la crise de plein fouet », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°5, juin 2010*
- « L'année économique et sociale 2010 en Languedoc-Roussillon », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°3, mai 2011*
- « La commission Stiglitz ou comment mesurer la performance économique et le progrès social ? », *Insee, Courrier des statistiques n°130, mai 2011*
- « Reprise modérée dans les économies avancées en 2010 ; L'économie française sort de récession », *Insee, Insee Références, L'économie française, édition 2011*
- « Perspectives de l'économie mondiale, rééquilibrer la croissance », *FMI, avril 2010*
- « Grand Sud-Est : l'économie présentielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme », *Insee Rhône-Alpes, La lettre analyses n°131, septembre 2010*

Eurostat : votre clé d'accès à la Statistique européenne <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

